

de 1926, l'ouvrier touche 108.6, mais, comme cela se produit généralement en temps de crise, celui qui touche des appointements, le gros bonnet de l'industrie, reçoit 12.1 p. 100 de plus qu'en 1926.

Quant aux employés de chemins de fer, leur taux est de 17.4 p. 100 au-dessus du niveau de 1926. Il n'est jamais descendu, depuis ce temps-là au-dessous du niveau de 1926 et depuis trois ans, il s'est d'abord établi à 114.4, soit 14 p. 100, puis 11.7 p. 100 et maintenant 17.4 au-dessus de ce niveau. J'ai mentionné que le revenu des cultivateurs était tombé à 7.5 du revenu national global, mais si nous considérons le pouvoir d'achat de 100 unités de produits agricoles, nous constatons qu'en prenant le chiffre 100 comme base pour 1926, ils ont payé 144.2 pour 100 unités de produits ouvrés en 1932. Ils ont payé 137 en 1933 tandis que le chiffre de 1934 s'établissait à 124. Il est tombé aujourd'hui à 106.1. Je me demande où est allé l'honorable représentant de Greenwood (M. Massey); ces chiffres l'intéresseraient certainement. Il a été élevé sur le porte-gerbes d'une moissonneuse-lieuse Massey-Harris. Il est bien au courant de ces instruments. Il devrait avoir aujourd'hui la plus profonde sympathie pour les cultivateurs canadiens. Bien qu'il ne soit pas né sur une ferme, il a une figure qui décèle la bonhomie campagnarde. Mais il est une chose certaine, c'est que ces chiffres lui montrent que la situation de l'agriculture s'aggrave alors que l'industrie réussit à se maintenir à flot. Je me demande pourquoi ces gens qui ont été si intimement liés, d'une façon indirecte, à l'industrie agricole, ne se donnent pas la peine de voir dans quelle situation elle se trouve aujourd'hui. Je me demande pourquoi ils ne se rendent pas compte que ce qui pourrait arriver de mieux pour les manufactures et les industries de toutes sortes au Canada serait, non pas, comme l'a dit ce soir avec de grands gestes l'honorable député de Saint-Paul's (M. Ross), de mettre fin au dumping, de ne pas laisser entrer de marchandises au pays de fermer complètement nos portes aux importations, mais plutôt d'accorder la plus grande liberté possible aux échanges de façon que le cultivateur puisse échanger ses produits contre ceux du manufacturier. C'est de cette façon que nous pourrions remettre l'industrie sur pied.

Que faisons-nous à l'égard de cette question du chômage? A mon sens, tout ce que nous avons fait depuis 1930 a tendu à accroître le chômage plutôt qu'à le faire disparaître. Je proposerais que nous abordions le problème d'une façon quelque peu différente. Nous avons effectué une attaque de front; nous avons tenté de remédier au chômage en cherchant des emplois pour les chômeurs ce qui est à peu près la meilleure façon imaginable de

provoquer le chômage. Nous devrions, à mon sens, diriger ailleurs notre attaque, sur le flanc droit ou sur le flanc gauche, et voir s'il n'y aurait pas moyen d'imaginer une autre tactique que celle que nous avons suivie jusqu'ici. Ainsi que je le disais, les mesures auxquelles nous avons recouru sont toutes propres à causer le chômage. Quelles sont-elles? En 1930, nous avons commencé par hausser le tarif douanier et nous avons persisté dans cette voie en 1931 et en 1932. En 1933, nous maintenions encore le tarif à un niveau élevé; nous avons fait de même en 1934 et en 1935, et il s'en faut de beaucoup que nous l'ayons réduit depuis de façon à parer à la situation qui existe actuellement. Nous avons recouru non seulement au tarif, mais aussi à l'embargo et aux restrictions. En fait, pendant plusieurs années la Chambre a suivi la politique énoncée par le présent chef de l'opposition (M. Bennett) lorsque, il y a quelques années, alors qu'il était également dans l'opposition, il fit la déclaration suivante:

Ce que nous nous efforçons de faire, monsieur l'Orateur, c'est de concentrer par tous les moyens législatifs dont nous disposons—pour me servir des paroles d'un Anglais marquant—et à l'aide de tous les instruments que nous avons, que ce soit le tarif, les règlements, les bonis, les drawbacks ou les primes, de concentrer, dis-je tous nos efforts vers un unique but qui est de faire du peuple canadien une nation forte et virile capable d'utiliser ses propres ressources au plus haut point possible, de façon à devenir économiquement indépendante des étrangers, quels qu'ils puissent être et en quelque lieu qu'ils soient.

Cela ne ressemble-t-il pas fort à l'exclusion absolue en matière de commerce?

Qu'avons-nous fait au sujet de ce problème? Après avoir bloqué les débouchés commerciaux, apporté des entraves aux importations, enrayé le progrès national, gonflé les déficits de nos chemins de fer et augmenté le chômage, il a fallu combler l'insuffisance de nos recettes. On a donc porté la taxe sur les ventes, qui était à 1 p. 100 en 1930, à 4 p. 100 en 1931, puis à 6 p. 100 en 1932. Dans l'entre-temps vint s'ajouter à la taxe sur les ventes, dans l'armée des entraves au progrès, un droit d'accise de 1 p. 100 en 1931 et de 3 p. 100 en 1932, qui fut réduit à 1½ p. 100 en 1934. En 1936, nous atteignîmes le sommet avec une taxe de 8 p. 100 sur les ventes.

J'arrive maintenant au moyen que je veux suggérer pour résoudre le problème du chômage. Nous avons essayé tous ces remèdes; nous avons essayé des tarifs, des taxes et toutes sortes de travaux publics. Les travaux publics ne sont qu'un autre moyen de créer du chômage; plus nous y dépenserons, à moins qu'il ne s'agisse de travaux publics vraiment productifs, plus nous aurons de chômage. Or, je conseille au ministre des Finances (M. Dunning) un procédé audacieux et saisissant. Nous